

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Abbott,	Flint,	Macdonald (I. P. E.),	Poirier,
(Sir John Caldwell),	Girard,	Macdonald (Victoria),	Power,
Allan,	Glasier,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),
Almon,	Guévremont,	Merner,	Reesor,
Armand,	Kaulbach,	Miller,	Scott,
Bellerose,	Lougheed,	Montgomery,	Smith,
Bolduc,	McCallum,	Montplaisir,	Snowball,
Casgrain,	McDonald (C. B.),	Murphy,	Sullivan,
Chaffers,	McInnes (Victoria),	O'Donohue,	Sutherland,
Clemow,	McKay,	Ogilvie,	Tassé,
DeBlois,	McKindsey,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McLaren,	Perley,	Wark
Dobson,	McMillan,		

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé : " Acte concernant la loi criminelle."

(*En comité.*)

Les articles cinq cent cinquante-trois à cinq cent soixante et huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent soixante et neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 151, ligne 38, retranchez depuis " meurtre " jusqu'à " devra ", dans la ligne 39.

Les articles cinq cent soixante et dix à cinq cent soixante et quinze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent soixante et seize a été lu et amendé comme il suit :

Page 155, ligne 36, après " jeu " insérez : " ou de paris."

Les articles cinq cent soixante et dix-sept à cinq cent quatre-vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article cinq cent quatre-vingt-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 158, ligne 30, retranchez " du présent Acte."

Les articles cinq cent quatre-vingt-quatre à six cent treize inclusivement ont été lus et agréés.

L'article six cent quatorze a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles six cent quinze à six cent cinquante-sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article six cent cinquante-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 181, lignes 30 et 34, retranchez " haute."

Les articles six cent cinquante-neuf et six cent soixante ont été lus et agréés.

L'article six cent soixante et un a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Les articles six cent soixante et deux à sept cent quarante-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article sept cent quarante-trois a été lu et amendé comme suit :

Page 203, ligne 10, après " pourra " insérez : " sur la demande de telle personne, si elle est condamnée."

Les articles sept cent quarante-quatre à huit cent trente-cinq inclusivement ont été lus et agréés.